



Crédit : Clément-Blaise Duhaut

L'Atlas de Biodiversité Communale, réalisé par Caux Seine Agglo avec l'aide de partenaires, s'est terminé le 20 septembre 2023. Il a permis le recensement, la caractérisation et l'inventaire de nombreuses mares sur le périmètre d'étude.

Le Conservatoire d'espaces naturels de Normandie a effectué une hiérarchisation des mares à restaurer. Ainsi, le Programme de Restauration des Mares a pour but de restaurer 10 mares classées comme prioritaires par an jusqu'en 2026.

Les mares sont des milieux très importants pour la biodiversité. Elles permettent notamment la réalisation du cycle de vie des amphibiens ou encore des libellules qui ont besoin à la fois du milieu terrestre et du milieu aquatique pour se développer.

De plus, les mares assurent de nombreux services pour l'Homme. Elles peuvent être utilisées comme abreuvoir pour le bétail, réservoir à incendie. Elles servent également de stockage des eaux de ruissellement et sont par conséquent un outil de lutte contre les inondations.

Il paraît donc essentiel de lutter contre la disparition et la dégradation progressive des mares. En effet, on estime que 40% des mares en Normandie sont menacées à court terme.



Crédit : Margot Collé



Crédit : Margot Collé

Pour qu'une mare garde ses rôles de réservoir de biodiversité et de stockage des eaux, il est important de l'entretenir. Cet entretien doit se dérouler entre septembre et mi décembre afin de ne pas déranger les habitants de la mare.

L'entretien de la mare peut se faire régulièrement en retirant les végétaux morts afin de préserver la qualité de l'eau, en éclaircissant les plantes trop envahissantes ou en taillant les arbres afin de favoriser l'ensoleillement de la mare. En cas d'envasement trop important, un curage de la mare peut-être envisagé.

Vous possédez une mare mais ne savez pas comment l'entretenir ? Contactez nous, nos équipes pourront répondre à vos questions sur le sujet.

En partenariat avec le :



Dans le cadre du Programme Régional  
d'Actions en faveur des Mares de Normandie :

